

qualités aux objets nommés par le signe, que cette attribution soit due aux opérations réceptuelles ou aux opérations conceptuelles de l'esprit.

Le signe *dénominateur* est un signe connotatif consciemment conféré en tant que tel, ou avec la pleine appréciation conceptuelle de son rôle, et de son but en tant que nom.

Un signe *prédicatif*, enfin, est une proposition, ou l'apposition conceptuelle de deux termes dénominatifs qui expriment l'intention qu'a celui qui parle d'opérer une connotation de l'un au moyen de l'autre.

CHAPITRE IX

LA PAROLE

Nous serrons maintenant de plus près notre sujet. Tous les chapitres précédents ont pour but de préparer les voies en prévision de ce qui devait suivre, et, comme je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, je n'ai présenté jusqu'ici que des faits sur lesquels on ne peut élever une contestation quelconque. Mais nous arrivons maintenant à la manifestation particulière de la faculté de faire des signes qui ne paraît pas être seulement spéciale à l'homme, mais qui, selon toute évidence, présente un progrès si accentué sur toutes les phases inférieures considérées jusqu'ici que c'est le point choisi par mes adversaires pour prendre position. Quand un homme soutient qu'il y a une différence de nature entre l'intelligence humaine et celle des animaux, il se sent naturellement l'obligation morale d'indiquer le point où se présente cette différence. Dire qu'elle apparaît avec l'apparition du langage, en tant que faculté de faire des signes, est évidemment une affirmation trop générale, car, comme nous l'avons pleinement vu, le langage, dans son acception la plus étendue, existe d'une manière évidente chez les animaux inférieurs. En conséquence, la ligne de démarcation doit être tirée non au langage ou faculté de faire des signes, mais à cette sorte particulière de signes que nous comprenons sous le nom de Parole. La particularité distinctive de cette mimique — c'en est donc une qui n'existe pas ailleurs — consiste en la prédication, ou l'emploi des signes en guise de caractères mobiles dans le but de composer les propositions. Il importe peu que les signes ainsi employés soient des mots ou non. La gesticulation des Indiens et des sourds-muets peut, comme nous l'avons vu, avoir été façonnée en un mécanisme de prédication qui est presque aussi efficace que la parole, pour tous les besoins de la vie pratique. La distinction,

en conséquence, réside dans les moyens intellectuels, et non dans les symboles de ceux-ci. Du moment où l'homme *veut signifier*, la manière dont il exprimera sa pensée importe peu : la distinction entre lui et la brute consiste en ce qu'il est capable de vouloir *signifier une proposition*. La sorte d'acte mental par lequel un homme est ainsi capable de signifier une proposition est appelée par les psychologues un acte de jugement. La prédication, ou l'acte de faire une proposition, n'est ni plus ni moins que l'expression d'un jugement, et un jugement n'est ni plus ni moins que l'aperception de toute signification, quelle qu'elle soit, qu'une proposition peut servir à énoncer. Par conséquent, il appartient à l'essence même de la prédication de pouvoir impliquer un jugement, comme il appartiendra à l'essence même d'un jugement de pouvoir être énoncé sous la forme d'une proposition (1).

Finalement, c'est ici l'endroit même où mes adversaires prennent position, et c'est aussi, comme ils le reconnaissent franchement, le seul point où ils puissent le faire.

Mais si cette position pouvait être emportée, il n'y aurait plus de lutte possible. A partir du jugement le plus simple qu'il soit possible de faire, et, en conséquence, de la proposition la plus simple que l'on puisse construire, il est de tous côtés admis que l'intelligence humaine s'élève d'une façon uniforme et ininterrompue à travers tous les degrés jusqu'au degré supérieur qu'elle présente actuellement. Ici donc, ici seulement, nous

(1) Plusieurs écrivains de renom se sont servis, d'une façon habituelle, du mot « jugement » d'une manière que l'on ne saurait justifier : Lewes, par exemple, qui le tient indifféremment pour un acte de détermination sensitive, et pour un acte de pensée conceptuelle. Dans l'analyse suivante, je ne tiendrai pas compte de ces emplois abusifs du terme, mais ne l'emploierai que dans le sens technique qu'il porte dans la logique et la psychologie. Les aperçus extraordinaires que M. Huxley a publiés sur ce sujet ne peuvent être pris, ce me semble, que dans le sens ironique. Par exemple, il dit : « La ratiocination peut se résoudre dans la prédication, et la prédication consiste à marquer de quelque façon l'existence, la coexistence, la succession, la ressemblance et la dissemblance des choses ou des idées ; tout ce qui fait ceci raisonne. Je ne vois pas plus de fondement pour nier son pouvoir de raisonner parce qu'il est inconscient, que je n'en vois pour refuser à la machine de M. Babbage le nom de machine à calculer parce qu'elle n'a pas de conscience. » (*Critiques and Addresses*, p. 281.) Si ceci devait être pris au sérieux, la réponse à faire serait que la machine de M. Babbage n'est appelée une machine à calculer que dans un sens métaphorique, étant donné qu'elle ne développera pas ses résultats par un processus ressemblant d'une manière quelconque, ou en aucune façon analogue à celui d'un esprit humain. Il serait erroné et absurde de dire qu'une machine discute et affirme, *seulement* parce qu'elle « marque en quelque manière l'existence, la co-

avons ce que le professeur Max Müller appelle le Rubicon de l'Esprit, qui sépare la brute de l'homme, et sur lequel, affirme-t-on, l'armée de la science ne peut jamais espérer passer.

Pour mettre complètement en évidence la difficulté qui se rencontre ici, je la laisserai exposer par mon adversaire le plus distingué. Comme président de la section biologique de la *British Association* en 1879, M. Mivart a exprimé sa pensée, très mûrie sur ce point, en ces termes :

« L'élément le plus simple de la pensée me paraît être un « jugement » avec une intuition de réalité concernant quelque « fait » considéré comme un fait réel ou idéal. De plus ce jugement n'est pas lui-même une imagination modifiée, parce que les imaginations qui peuvent l'occasionner persistent sans modification dans l'esprit côte à côte avec le jugement qu'elles ont éveillé. Prenons, par exemple, les jugements : « ceci est bon à manger », et « rien ne peut être, et ne pas être, au même moment et dans le même sens ». Pour le premier, nous imaginons vaguement « les choses bonnes à manger », mais il faut qu'elles existent à *côté* du jugement, et non *dans lui*. Elles peuvent être rappelées, comparées, et on voit qu'elles coexistent. Pour l'autre jugement, l'esprit est occupé de certaines idées abstraites, quoique l'imagination possède certaines « images » vagues répondant respectivement à « une chose étant » et à « une chose n'étant pas » et « au même moment » et « dans le même sens ». Mais les images ne *constituent* pas le jugement lui-même, pas plus que la natation humaine n'est faite de membres et d'eau, quoique

existence, la succession, l'affinité et la dissemblance des choses. » Un baromètre qui monte, ou une horloge qui sonne n'opère pas plus une prédication qu'un morceau de bois criant sous la scie circulaire ne sent. Donner à une action purement mécanique ou inconsciente — même si elle doit prendre la place d'un agent vivant, et être parfaitement adaptative — le nom de raison ou prédication, reviendra à confondre les phénomènes physiques avec les phénomènes psychiques, et, comme je l'ai montré dans mon précédent ouvrage, même si l'on pouvait supposer que les derniers sont de simples « indices » ou « ombres » des premiers, pourtant *le fait de leur existence doit être reconnu*, et les processus en question ont rapport à eux, non à leurs contre-parties physiques. Il est, en conséquence, aussi incorrect de dire qu'une machine à calculer calcule réellement, ou affirme le résultat de ses calculs, qu'il le serait de dire qu'une boîte à musique compose un air parce qu'elle joue un air, ou que l'amour de Roméo et de Juliette était un triangle isocèle parce que leurs sentiments l'un pour l'autre étaient comme les angles de cette figure, c'est-à-dire égaux. Mais, comme je l'ai dit, je considère que M. Huxley doit avoir écrit ceci au sens ironique, et a, de propos délibéré, formulé ses critiques sous une forme particulière.

sans ces éléments indispensables aucune natation ne pût exister (1).

« Cette distinction est également indiquée par ce fait qu'une seule et même idée peut être suggérée à l'esprit, et y être maintenue à l'aide des images les plus incongrues, et que de même les idées les plus différentes peuvent l'être par la même image. Tel est le cas pour les idées de « nombre », « but », « mouvement », « identité », etc. Mais la différence de la « pensée », et « de l'imagination » peut être rendue plus claire, si nous analysons complètement ce en quoi consiste réellement un jugement simple tel que : « Un nègre est noir ». Ici, en premier lieu, nous affirmons directement et explicitement qu'il existe une conformité entre l'objet extérieur, le nègre, et la qualité extérieure, la noirceur, le nègre possédant cette qualité. Secondairement et implicitement, nous affirmons une conformité entre deux entités externes, et deux concepts internes correspondants. Enfin nous affirmons implicitement l'existence d'une conformité entre le jugement subjectif et l'existence objective (2). »

Voici le même point formulé en les termes employés par un autre de mes adversaires que M. Mivart cite en l'approuvant :

« La question se pose ainsi : le sens peut-il dire quoi que ce soit, formuler un jugement quelconque ? Peut-il fournir la formule en blanc d'un jugement, le « est » de « A est B » ? L'herbe du champ de bataille était verte, et les sens donnèrent l'un et l'autre, c'est-à-dire l'herbe et sa couleur verte, mais affirmaient-ils que « l'herbe est verte » ? On peut dire que « herbe » et « vert » forment ensemble un objet complexe, qui est un objet soumis à l'étendue et au temps, et en conséquence un objet des sens. Mais à ceci on réplique, de suite, que le sens peut, en vérité, embrasser et signaler, pour ainsi dire, un objet complexe, mais qu'ici la question ne porte pas sur l'objet complexe, mais sur la *complexité* de l'objet. C'est une chose de voir l'herbe verte, et évidem-

(1) Les « images » répondant respectivement à une « chose existant » et à « une chose n'existant pas » et « au même moment » et « dans le même sens » ne peuvent qu'être vagues. Comment peut-on concevoir que « l'imagination » puisse renfermer de telles images, en dehors des « idées abstraites » de « l'esprit ». Des idées telles qu'une « chose n'existant pas » ou « existant dans le même sens », etc., appartiennent à la sphère de la pensée conceptuelle, et ne peuvent avoir d'existence, si ce n'est comme « idées abstraites de l'esprit ».

(2) *Nature*, 21 août 1879.

ment c'en est une autre d'affirmer la *couleur verte* de l'herbe. La différence est celle qui existe entre le fait de voir deux choses unies, et celui de les voir *en tant qu'unies*... Si l'animal pouvait penser « est », l'homme et la bête seraient frères. « Est », comme la copule d'un jugement, implique la séparation mentale, et la recombinaison de deux termes qui n'existent qu'unis dans la nature, et peuvent, par conséquent, n'avoir jamais impressionné les sens qu'en tant qu'une seule chose (1). Et « Est », considéré comme verbe substantif, comme dans l'exemple « cet homme est », contient en lui-même l'application de la copule du jugement à la plus élémentaire de toutes les abstractions, « chose » ou « quelque chose ». Cependant si un être a le pouvoir de penser « chose », il a le pouvoir de s'élever dans le temps et l'espace, en divisant, ou décomposant ce qui est phénoménalement un. C'est ici le point où l'instinct finit, et où la raison commence » (2).

Il serait facile d'ajouter des citations empruntées à d'autres écrivains, et de même sens, mais ceci suffit à me fournir la matière de ma première critique, qui est purement technique. Je dis que tous les écrivains qui prennent position en déclarant la faculté d'opérer une prédication caractéristique de l'homme, se trompent dans leur choix. En d'autres termes, sans chercher maintenant si nous avons à faire avec une distinction de nature ou de degré, je dis — et le dis avec confiance — que la distinction en question, c'est-à-dire la distinction entre l'intelligence humaine et l'intelligence animale, peut être aisément prouvée se rencontrer bien avant la phase correspondant à la faculté d'opérer une prédication ou de former une proposition. La distinction se trouve au niveau de la faculté de dénomination, ou de l'application d'un nom connu comme tel. « Le plus simple élément de pensée » n'est pas un « jugement » ; le plus simple élément de pensée est un « concept. » Ceci peut être démontré de plusieurs manières.

En premier lieu, il est évident qu'il ne peut y avoir aucun jugement sans concepts, exactement comme il ne peut y avoir aucune

(1) Je ne comprends guère cette phrase, et je n'essayerai pas d'en faire la critique. Si nous la prenons au sens littéral — et je ne vois pas dans quel autre sens on pourrait la prendre — nous devons supposer que l'écrivain a voulu dire que la « couleur verte » n'existe que dans « l'herbe » ou, ce qui est la même chose, que seule l'herbe est verte.

(2) *Lessons from Nature*, pp. 226-227.

proposition sans mots. Un jugement est le résultat d'une comparaison de concepts, et c'est pourquoi il ne peut s'exprimer que par une proposition qui met en avant le rapport entre les concepts, en mettant en opposition leurs termes correspondants. Les jugements, en conséquence, sont des *composés* de pensée : les *éléments* sont des concepts.

En second lieu, étant donné le pouvoir de concevoir, le germe du jugement est fourni, quoiqu'il ne soit pas épanoui comme dans la prédication formelle. Car, toutes les fois que nous appliquons un nom, nous jugeons implicitement que la chose à laquelle nous donnons ce nom présente les attributs connotés par ce nom, et ainsi nous affirmons virtuellement le fait.

Par exemple, quand j'appelle un homme un « nègre », le terme en lui-même affirme la couleur noire comme étant la qualité distinctive de cet individu, de la même façon que le terme enfantin équivalent « homme noir ». Prononcer le nom « nègre », en conséquence, ou le nom « homme noir », c'est former et prononcer deux jugements au moins, touchant un objet individuel de perception sensitive ; c'est juger que c'est un homme, et que cet homme est noir. Les jugements ainsi formés et formulés ne sont sans doute pas aussi explicites que dans le cas où le sujet et le prédicat sont associés dans la proposition complète « un nègre est noir », mais dans le mot nègre ou homme noir, ces deux éléments étaient déjà présents, et ont dû l'être si le nom était à un degré quelconque conceptuel, c'est-à-dire *dénommatif* par opposition à *dénotatif*. Dans l'exemple *nègre* ou *homme noir*, il se trouve que la connotation du nom est directement fournie par son étymologie, mais cette circonstance est sans importance. Que l'étymologie d'un nom connotatif se trouve ou non convenir au sujet particulier auquel il est appliqué, il est besoin de la même sorte de jugement classificateur pour toute application appropriée. Si, avec Blumenbach, j'ai l'habitude d'appeler un nègre un Ethiopien, quand j'applique ce nom à quelque représentant de cette race, j'accomplis le même travail mental que mon voisin qui l'appelle un nègre, ou mon enfant qui l'appelle un homme noir. Si l'on objectait que, dans tous les cas de ce genre, l'acte de nommer est si immédiatement dû à l'association qu'il n'est point fait

appel aux puissances du jugement, ce serait un aveu dangereux pour mes adversaires, car la même remarque s'appliquerait à la proposition complète : « Cet homme est noir. » Au surplus, il est aisé d'écarter l'objection en choisissant des exemples de nomination où des associations n'ont point encore été définitivement fixées. Si je voyage dans un pays étranger et si, au milieu de toute la flore nouvelle que j'y rencontre, j'aperçois soudain une plante que je crois connaître, avant de la nommer à mon compagnon comme étant cette plante, je l'examinerai de très près, c'est-à-dire que je jugerai avec soin de ses ressemblances avec les espèces connues ou familières. Bref, tous les noms connotatifs appliqués dénominativement impliquent un acte de jugement, qui ne diffère de l'acte de même ordre en jeu dans la pleine prédication que par la forme de l'expression. Ou encore, comme le fait remarquer très nettement Mill, « quand les noms donnés aux objets contiennent quelque information, c'est-à-dire quand ils ont par eux-mêmes quelque signification, cette signification réside non dans ce qu'ils dénotent, mais dans ce qu'ils connotent. » Et, bien que, dans son étude complète des noms et propositions, il ne parle pas expressément du point qui nous occupe en ce moment, cela est clairement impliqué par la citation qui précède ; ce point, c'est que les noms *connotatifs* ou *dénommatifs* (1) ont souvent en eux-mêmes une valeur prédicative, et ceci est clairement impliqué dans la citation qui précède, parce que, quand « les noms donnés aux objets renferment quelque information », l'information ainsi donnée est un prédicat virtuel, le « sens » connoté par le nom est affirmé par le simple acte de donner le nom qui devient ainsi en lui-même une proposition condensée. « C'est un truisme de la psychologie, que les termes d'une proposition, quand on les interroge de près, se révèlent comme n'étant que des jugements abrégés (2). »

Cette façon d'envisager le sujet est donc la seule que la psychologie puisse accepter, c'est du reste aussi la seule que puisse

(1) Mill, suivant l'exemple des scolastiques, emploie les mots *Dénotation* et *Connotation* comme synonymes. Pour la distinction que j'ai établie entre eux, voir plus haut, p. 161-162.

(2) Sayce, *Introduction to the Science of Language*, I, p. 115.

accepter la philologie, ou l'étude de la fabrication du langage. Dans un chapitre ultérieur, je rapporterai de nombreuses preuves de ce fait, et je montrerai que, comme le dit Max Müller, « tout nom a été à l'origine une proposition ». Mais pour le moment je n'ai à m'occuper que d'un des points les plus élémentaires de l'analyse purement psychologique, et c'est pourquoi je montrerai à part combien toute la philosophie de la prédication vient éclairer la matière, cette philosophie qui, au cours des dernières années, a été si admirablement élaborée par l'étude comparée des langues.

A quelque point de vue donc que nous considérons la matière, nous sommes obligés de conclure, ou bien que le mot *jugement* se doit appliquer indifféremment à l'acte dénomiatif et à l'acte prédicatif, ou bien, s'il s'est réservé à ce dernier, qu'il ne peut être considéré comme le plus simple élément de la pensée. Et ceci nous ramène à la position que nous avons atteinte en traitant de la logique des concepts, car nous avons vu alors que les noms sont les échelons de l'échelle intellectuelle par laquelle nous nous élevons dans des régions d'idéation de plus en plus hautes, et, bien que nos progrès soient facilités par la prédication formelle, ou la pensée discursive, ce n'est là, pour ainsi dire, que l'énergie musculaire qui en elle-même serait inutile s'il n'y avait les échelons déjà existants, et sur lesquels seuls cette énergie peut se dépenser. Ou encore, pour changer de métaphore, les noms conceptuels sont les éléments d'où sont formés les propositions; et, pour que cette formation puisse se produire, il faut qu'il ait déjà dans ces éléments ce principe de vitalité qui constitue la *vis formativa*; ce principe de vitalité est l'élément d'idéation conceptuelle qui se manifeste dans tout terme dénomiatif.

C'est pourquoi, pour cause de clarté et de brièveté, je désignerai désormais la prédication comme étant *matérielle* ou *formelle*. Par prédication matérielle, j'entendrai désigner la dénomination conceptuelle dans laquelle, par le simple acte de conférer un terme connotatif, nous opérons pour la chose ainsi désignée, la prédication virtuelle de quelque fait, qualité, ou relation, que le nom donné a pour but d'indiquer. Par prédication formelle, j'entendrai l'apposition de termes dénomiatifs dans

le but de mettre en lumière quelque relation qui est exprimée comme existant entre eux. Mais, comme j'ai déjà fait remarquer, je considère cette distinction comme artificielle; psychologiquement parlant, il n'y a pas de ligne de démarcation entre ces deux sortes de prédication. Que je dise: « imbécile » ou « tu es un imbécile », dans les deux cas je place celui à qui s'adresse ma remarque dans une certaine catégorie d'hommes; dans les deux cas, j'exprime mon jugement à l'égard des qualités d'un homme en particulier; la distinction donc de la prédication matérielle d'avec la prédication formelle est toute de rhétorique; au point de vue psychologique, il n'y a aucune différence.

Si à tout ceci l'on objecte, conformément aux doctrines psychologiques émises par M. Mivart, et citées plus haut, qu'un jugement incorporé dans une proposition diffère d'un concept incorporé dans un nom, par le fait de la copule, et par le fait qu'elle présente l'idée d'existence en tant qu'existence, je répondrai tout d'abord que tout concept doit nécessairement présenter cette idée quoique *implicitement*; et en second lieu que, si *explicitement* qu'elle puisse être énoncée comme jugement, cette énonciation n'a pas plus de valeur conceptuelle que celle de toute autre qualité appartenant à un sujet. En ce qui concerne le premier point, quand un objet, une qualité, une action, sont nommés, ils sont abstraits comme une création distincte de la pensée, isolés d'autres objets, et placés devant l'esprit comme des entités distinctes (voir chapitre iv). C'est pourquoi, dans l'acte même de nommer, nous affirmons virtuellement l'existence de la chose nommée: le pouvoir de « penser l'existence » est le pouvoir en jeu dans la *formation* d'un *concept*, non dans l'*apposition* des concepts *une fois formés*. Tout ce qui se passe dans un acte d'apposition de ce genre, c'est le fait d'assembler deux idées de deux objets conçus en tant qu'existant. S'il n'en était point ainsi, il y aurait une comparaison de *non-objet* (1).

A l'égard du second point, il est si peu vrai que la prédication d'existence soit le trait essentiel ou le plus important d'une pro-

(1) Cette manière de voir d'après laquelle un concept incorpore déjà l'idée d'existence n'est pas réellement opposée à celle de Mill, quand il indique que, si nous prononçons le mot *soleil* seul, nous n'affirmons point nécessairement l'existence du soleil, (*Logic*, I, p. 20) car, bien que nous n'affirmons pas l'existence de ce corps

position complète ou formelle, qu'en réalité ce trait est le moins essentiel, le moins important. L'existence, en effet, est la catégorie à laquelle toute chose doit appartenir pour qu'il puisse être porté un jugement à son égard, et, par suite, juger simplement que A *est* et que B *est*, c'est former le plus stérile ou le moins significatif des jugements qui puissent être formulés à l'égard de A ou de B; et quand nous assemblons ces deux jugements ou concepts dans la proposition *A est B*, le nouveau jugement que nous formulons n'a rien à faire avec l'existence de A ou de B; il n'a même rien du tout à faire avec l'existence en elle-même. L'existence de A et de B a été déjà présupposée dans les deux concepts, et, quand les deux objets existants sont mis en apposition, il ne peut être considéré que ce fait crée une troisième existence. La copule consiste donc réellement non en un symbole d'*existence*, mais en un symbole de *relation*, et elle aurait pu tout aussi bien être remplacée par n'importe quel autre signe (comme =) ou même être entièrement laissée de côté. « Comme nous nous servons du verbe *être*, les Latins emploient le verbe *esse*, et les Grecs leur *einai* dans toutes ses déclinaisons. Les autres nations ont-elles dans leurs différents langages un mot qui lui corresponde ou non? Je ne sais; mais je sais bien qu'elles n'en ont pas besoin, car le fait de placer deux noms à la suite [c'est-à-dire en *apposition*], peut servir à signifier leur séquence, si l'on en décide ainsi, tout aussi bien que les mots *est*, *être* et tous ceux de ce genre; et, s'il existait un langage dans lequel il ne se trouverait point de verbe correspondant à *être*, les hommes qui l'emploieraient ne seraient en aucune façon moins aptes à induire, à conclure et à exécuter toutes sortes de raisonnements que ne l'ont été les Grecs et les Latins. » Cette sagace analyse de Hobbes a été, à juste titre, considérée par Mill comme étant « la seule analyse d'une proposition qui soit rigoureusement vraie de toutes les propositions sans exception »; et Max Müller dit à cet égard: « Hobbes, bien qu'entièrement ignorant des antécédents historiques du langage,

particulier, il faut au moins que nous ayons l'idée de son existence *en tant que possibilité*. L'emploi du mot comporte l'idée impliquée de cette possibilité, et par suite l'idée de l'existence — actuelle ou virtuelle — comme étant déjà présente dans l'esprit de celui qui parle.

est d'accord avec nous de la façon la plus remarquable (1). »

En somme donc, et sans nous attarder plus longtemps, on peut conclure — que nous considérons les manifestations les plus simples ou les plus complexes — que c'est la faculté de conception, et non la faculté de jugement — la dénomination, non la prédication — qui doit être considérée comme le « plus simple élément de pensée ». Naturellement, si l'on disait que ces deux facultés sont de même nature — que pour concevoir il nous faut juger, et que pour nommer il nous faut affirmer, — je n'aurais point d'objections à faire. Tout ce qui m'importe en ce moment-ci est de montrer clairement que la différence entre l'homme et l'animal, à l'égard du Logos, doit être établie au point même où elle commence à se faire; et ce point, c'est là où le jugement joue un rôle dans la conception, ou dans le fait de donner des noms au sens *dénotatif*. La juxtaposition ultérieure de noms en propositions n'est qu'une autre manifestation de la même faculté. Il est aussi vrai du jugement dénotatif que du jugement prédicatif que « ce n'est pas en soi une imagination modifiée, parce que les imaginations qui lui peuvent donner naissance persistent sans modifications dans l'esprit à côté de lui. Car, ainsi que nous l'avons vu, l'acte de dénommer (distingué de l'acte de dénoter) est en et par lui-même un acte de prédication. Quand un naturaliste donne un nom à une nouvelle espèce de plante ou d'animal, il a *jugé* d'une ressemblance,

(1) Pour éviter tout malentendu, je puis faire remarquer que la critique faite par Mill de cette analyse de la proposition par Hobbes (*Logic*, I, p. 100) n'a rien à faire avec la question qui seule m'occupe en ce moment, savoir la fonction de la copule. En fait, à ce sujet, je suis entièrement d'accord avec les deux Mill. Pour James Mill, voir *Analysis of the Human Mind*, I, 126 et suiv., et John Stuart Mill s'exprime ainsi qu'il suit: « Il importe que notre conception de la nature et du rôle de la copule soit parfaitement nette, car le vague des notions à son égard est parmi les causes qui ont répandu le mysticisme dans le champ de la Logique, et fait de ces spéculations des logomachies. On peut supposer que la copule est quelque chose de plus qu'un simple signe d'observation, et qu'elle signifie aussi l'existence. Dans la proposition « Socrate est juste », il peut sembler être impliqué non seulement que la qualité de *juste* peut être affirmée de Socrate, mais encore que Socrate *est*, c'est-à-dire existe. Ceci toutefois prouve seulement qu'il y a de l'ambiguïté dans le mot *est*, mot qui non seulement remplit la fonction de copule dans les affirmations, mais possède aussi une signification propre en vertu de laquelle il peut lui-même constituer le prédicat d'une proposition. » (*Logic*, I, p. 86.) Dans mes chapitres sur la philologie, j'aurai à revenir à l'analyse des prédicats, et alors on verra combien la manière de voir ci-dessus énoncée a été complètement corroborée par les progrès des recherches linguistiques.